

L'agglomération du Cotentin a lancé, dans le cadre de la semaine de réduction des déchets 2018, un concours auprès des écoles du territoire pour encourager la collecte de Textiles d'habillement, Linges de maison et de Chaussures (TLC). Plus en détail, cela correspond aux vêtements, draps, mais également la maroquinerie (sacs, ceinture, ...), les cartables, les peluches, etc.

Pourtant valorisables à 94%, les TLC ne sont pas intégrés dans les gestes de tri habituels. 1 130 tonnes par an sont jetés dans les poubelles résiduelles, uniquement sur le territoire de l'agglomération du Cotentin.

Concours de collecte TLC dans les écoles

Pour réduire la quantité de déchets, l'agglomération, en partenariat avec le Syndicat Mixte du Point fort, réalise une sensibilisation auprès des enfants du territoire, et par leur biais, leur famille. L'idée est de faire comprendre aux habitants qu'un vêtement ou accessoire qui ne sert plus chez eux, peut encore servir ailleurs grâce au don.

Toutes les écoles du territoire ont été sollicitées pour participer au concours de collecte de TLC, qui a débuté début novembre. Ainsi, 24 d'entre-elles ont participé à ce challenge

Les ambassadeurs du tri et de la prévention ont proposé des ateliers de bricolage permettant aux enfants de réaliser eux-mêmes différentes créations à base d'anciens textiles. Les enfants ont appris qu'avec de vieilles chaussettes ou de vieux collants ils pouvaient très facilement créer des éponges tawashi, lavables et réutilisables.

La collecte dans chaque école a été réalisée sur 1 semaine. L'école gagnante est celle qui a réussi à récolter le plus de kilos de vêtements au prorata du nombre d'élèves.

Succès de la collecte

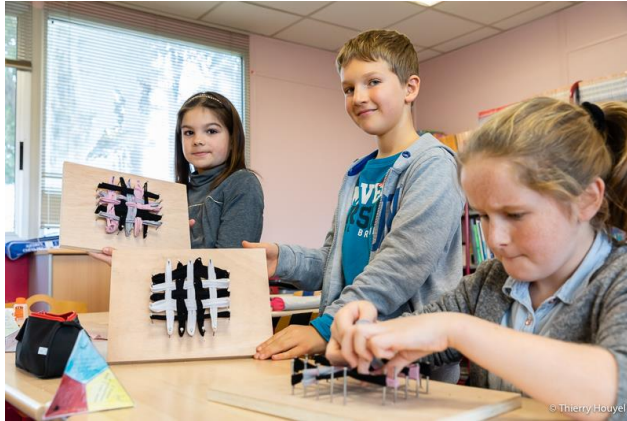
Près de 3 000 élèves issus des 24 écoles ont convaincu parents et familles de trier et donner leurs anciens vêtements.

« Nous avons été victime de notre succès, les écoles nous appelaient plusieurs fois par semaine pour que l'on vide leur stock. Fil et Terre, qui assure la collecte tout au long de l'année, a été surpris de l'efficacité de ce concours » nous informe Edouard Mabire, V-P en charge de la Gestion des Déchets, l'Environnement et le Développement Durable de l'agglomération du Cotentin. *« Grâce au concours, c'est **19 260 kg de TLC** (soit l'équivalent de **128 400 tee-shirts**) qui ont été collectés, soit une moyenne de **7,31 kg/élèves** ».*

Les 3 écoles gagnantes

1. RPI Pierreville/St-Germain-le-Gaillard (16.04 kg/élève)
2. Ecole du Vréto (15.15 kg/élève)
3. Ecole Notre Dame de Ste-Mère-Eglise (12.18 kg/élève)

L'agglomération du Cotentin et son unité prévention des déchets consolident depuis deux ans les liens tissés avec les anciens EPCI et souhaitent remercier les directeurs et enseignants qui leur accordent leur confiance et participent à la formation de nos enfants à l'éco-citoyenneté.



Contact :

Ambassadeurs de tri et de la prévention :
02.33.40.27.61.

Pour aller plus loin

Dans le Cotentin, le dépôt des TLC peut se faire directement dans les magasins Fil et Terre ou dans les bornes textiles réparties sur l'ensemble du territoire. Pour trouver le point le plus proche de chez vous rendez-vous sur le site www.lafibredutri.fr

Les consignes sont simples, on peut y mettre toutes les affaires. Le principal étant que ce soit propre, sec et mis dans un sac fermé. Pour les chaussures, il est conseillé de les attacher ensemble